

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL**

Réunion du 15 octobre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves SUBLON, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, M. Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, Mme Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à M. Denis HOMMEL, M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Mme Christiane WOLFHUGEL
- Excusé(s) : M. SCHULTZ Denis
- Absent(s) : Mme BUFFET Françoise, M. MATT Nicolas, Mme MULLER-BRONN Laurence
- Ne prennent pas par au vote : Mme Michèle ESCHLIMANN
- Rapporteur : M. André ERBS

**CP/2020/310
J360_2020_10_06_310**

**65520 - Fonds d'attractivité
Contrats Départementaux - Fonds de développement et
d'attractivité - Projet éducatif partagé et solidaire du secteur
de recrutement du collège Marcel Pagnol de Wasselonne**

Sur proposition de la Commission Territoriale Ouest du 17 septembre 2020 et après en avoir délibéré, la Commission Permanente du Conseil Départemental, par délégation et sur proposition de son Président :

- décide, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest, du principe de la participation du Département du Bas-Rhin, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, au projet éducatif partagé et solidaire du territoire de Wasselonne ;
- décide que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention de partenariat, joint en annexe à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Wasselonne, la Communauté de communes Mossig et Vignoble et le Centre Social et Familial de l'AGF de Wasselonne pour le projet éducatif partagé et solidaire du territoire de Wasselonne ;
- décide d'approuver le tableau des actions éducatives du projet éducatif partagé et solidaire du territoire de Wasselonne, joint en annexe à la présente délibération ;
- décide, suite à l'avis favorable de la Commission Territoriale Ouest du 17 septembre 2020, d'attribuer une subvention de 1 474 395 € à la Commune de Wasselonne, soit 30% d'une dépense prévisionnelle éligible de 4 914 650 € HT, pour la construction d'une salle multi-activité à Wasselonne au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;
- décide, suite à l'avis favorable de la Commission Territoriale Ouest du 17 septembre 2020, d'attribuer une subvention de 32 292 € à la Commune de Wasselonne, soit 30% d'une dépense prévisionnelle éligible de 107 640 € HT, pour la construction d'un terrain de football à Wasselonne au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;
- décide, suite à l'avis favorable de la Commission Territoriale Ouest du 17 septembre 2020,

d'attribuer une subvention de 6 666 € à la Commune de Wasselonne, soit 30% d'une dépense prévisionnelle éligible de 22 223 € HT, pour la construction d'un terrain de beach-volley à Wasselonne au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;

- décide, suite à l'avis favorable de la Commission Territoriale Ouest du 17 septembre 2020, d'attribuer une subvention de 103 746 € à la Commune de Wasselonne, soit 20% d'une dépense prévisionnelle éligible de 518 730 € HT, pour l'extension de l'école de musique de Wasselonne au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;

- décide d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre la Commune de Wasselonne et le Département du Bas-Rhin, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération ;

- décide d'approuver les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs à conclure entre la Commune de Wasselonne, le collège du Marcel Pagnol de Wasselonne et le Département du Bas-Rhin, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération ;

- décide d'approuver les termes du projet de convention d'utilisation de la piscine de Wasselonne à conclure entre la Communauté de communes Mossig et Vignoble, le collège Marcel Pagnol de Wasselonne et le Département du Bas-Rhin, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération ;

- autorise son Président à signer les trois conventions précitées.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 42

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	41
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président

Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201015-
lmc1141173-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 22/10/20